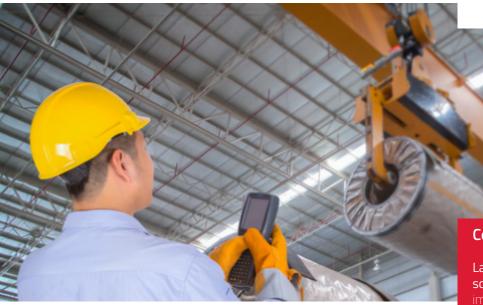


# MATERIAL HANDLING

# Vos contacts pour la formation cariste Toyota Material Handling

4 av. de l'Europe 77600 Bussy St-Georges formation.cariste@fr.toyota-industries.eu 01 64 77 85 18



# Formation pont roulant

# Préparation à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur - 2 jours

#### Personnes concernées par la formation et prérequis

Toute personne amenée à utiliser des ponts roulants (hors cabine) et présentant les aptitudes médicales requises.

# Programme (2 journées de 7 heures)

#### Formation théorique (1 journée)

- Description de différents types de ponts roulants
- Fonction des différents organes
- Commandes filaire et radiocommandée
- Les types d'accidents
- L'analyse des risques
- Les règles de sécurité
- L'élingage, le déplacement et la pose de charge

#### Formation pratique (1 journée)

- Opérations de prise de poste
- Circulation à vide et en charge
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Stockage et déstockage à tous niveaux d'un palettier
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement d'un véhicule
- Manutention de différents types de charges
- Opérations de fin de poste

#### La formation est assurée sur site client.

Certificat CACES® n° FR052628-2 Certifié Qualiopi



# Conduite pont roulant

La formation à l'utilisation des ponts roulants est soumise au code du travail. L'article R.4323-55 impose que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage soit réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être dispensée par des formateurs expérimentés et complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire

La recommandation R423 précise que le recyclage devra être réalisé au minimum une fois tous les 5 ans.

# Formations réalisées par des formateurs et testeurs CACES®

- Formation en salle : exposés, questions et exercices
- Apprentissage de l'utilisation du pont roulant (hors cabine) et l'élingage

### Objectif

- Former des personnes de l'entreprise à l'utilisation de tous types de ponts roulants ainsi qu'à l'élingage et évaluer leurs connaissances et savoir-faire en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite interne, par le chef d'établissement.
- Etre capable d'utiliser en toute sécurité le pont roulant sur site client.

# Nombre de participants 4 personnes

# Validation de la formation

Contrôle des connaissances théoriques/pratiques et délivrance d'une attestation de formation qui pourra être insérée dans le dossier personnel du salarié, pour la délivrance d'une autorisation de conduite interne.